

ACTE D'ENGAGEMENT	
(A.E.)	

SYNDICAT DE BASSIN DE L'ELORN

FOURNITURE, LIVRAISON ET IMPRESSION DE TITRES
RESTAURANT POUR LES AGENTS DU
SYNDICAT DE BASSIN DE L'ELORN

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

Marché n° : 2015-04

Nombre de titres-restaurant

- Minimum

- Maximum

1 800

Le minimum et le maximum s'entendent sur une année complète.

Marché à procédure adaptée à bons de commande en application de l'article 28, 30 et 77 du Code des Marchés Publics.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés

Publics : Le Directeur du Syndicat de Bassin de l'Elorn.

Ordonnateur : Le Président du Syndicat de Bassin de l'Elorn

Comptable public assignataire des paiements : le Trésorier Principal de LANDERNEAU

<u>Article 1^{er}</u> - <u>CONTRACTANT</u> (voir annexe)

Veuillez compléter l'intégralité des informations dans la rubrique vous concernant :

Vous êtes une entreprise individuelle	
Je soussigné,	
Madame, Monsieur	
agissant en mon nom personnel,	
domicilié à	
adresse électronique	
numéro de téléphone	numéro de télécopie
N° S.I.R.E.T. (14 chiffres)	

Vous êtes une société (ou un groupement d'intérêt économique) Nous soussignés, Madame, Monsieur agissant en qualité de pour le compte de la Société (Intitulé complet et forme juridique de la Société) ayant son siège social à adresse de l'établissement (si différente du siège social) adresse électronique numéro de téléphone numéro de télécopie N° S.I.R.E.T. (14 chiffres)

Vous êtes un groupement d'opérateurs économiques Remplir ici les informations relatives au mandataire, puis compléter l'annexe au présent acte d'engagement identifiant les opérateurs économiques membres du groupement. Nous soussignés, Madame, Monsieur agissant en qualité de pour le compte de la Société (Intitulé complet et forme juridique de la Société) ayant son siège social à adresse de l'établissement (si différente du siège social) adresse électronique numéro de téléphone numéro de télécopie N° S.I.R.E.T. (14 chiffres) désignée mandataire : du groupement solidaire solidaire du groupement conjoint non solidaire du groupement conjoint constitué entre les opérateurs économiques cités en annexe au présent acte d'engagement.

- après avoir pris connaissance des pièces constitutives du présent marché ci-dessous et après les avoir acceptées, à savoir :

a) Pièces particulières :

- Acte d'Engagement (A.E.) et ses annexes :
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)
- dossier de présentation du candidat (compétences, références, expériences)
- Offre financière détaillée : mode de rémunération et modalités de règlement, et bordereau de prix unitaire
- mémoire technique

Ou

 Un titre restaurant valant échantillon (sans valeur numéraire) sera remis dans un pli distinct à titre gratuit, après la procédure de mise en concurrence il sera conservé et restera la propriété du Syndicat de Bassin de l'Elorn.

- Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) des marchés publics de Fournitures

b) Pièces générales :

à exécuter les prestations demandées :

☐ Aux prix indiqués ci-dessous ;

Courantes et Services ;
Le signataire
s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;
engage la société sur la base de son offre ;
L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

Intitulé	Montant prix unitaire HT	Montant total HT
Fourniture, livraison, assurances, impression, façonnage des titres restaurant gestion administrative		
Frais de modalités de remboursement ou d'échange des titres non utilisés		

<u>UC</u>	
	Aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

Article 2 - PRIX

Le présent marché est conclu en euros (€).

Les prestations du présent marché seront réglées par application des prix unitaires, aux quantités réellement exécutées.

Le montant total des prestations sera compris entre le montant minimum et le montant maximum figurant en page 2 du présent document.

Article 3 - DURÉE et DÉLAIS D'EXÉCUTION

Durée du marché :

Le marché est conclu pour une durée de 1 an à compter de la notification.

Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder 3 ans.

Le titulaire du marché peut refuser cette reconduction sous réserve d'en informer le pouvoir adjudicateur, par courrier, 2 mois avant l'échéance du marché.

Si le représentant du pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il en avise par courrier le titulaire du marché 2 mois avant l'échéance du marché.

Délai d'exécution:

Une offre présentant un délai de livraison des titres-restaurant supérieur à 5 jours à compter de la réception du bon de commande sera rejetée.

Article 4 - PAIEMENTS

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert

au nom de:

sous les références ci-après :

- code établissement :
- code guichet :
- n° de compte :
- clé R.I.B.

à (nom et adresse de la banque) :

Article 5 – AVANCE

Sans objet.

Article 6 - RÉSILIATION EN CAS D'INEXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS

Le marché est résilié en cas d'inexactitude des renseignements fournis par le candidat retenu concernant sa situation sociale, fiscale, judiciaire et pénale.

A , le

Signature et cachet du candidat,

١,	'isas	•
v	เงนง	

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A DAOULAS, le

Le Président

Francis GROSJEAN

Date d'effet du marché :

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché le (Date de réception de l'avis à compléter par l'administration)

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT IDENTIFIANT LES OPERATEURS ECONOMIQUES MEMBRES DU GROUPEMENT CANDIDAT

Les entreprises ci-dessous sont groupées conformément à la lettre de candidature et à l'article 1^{er} du présent acte d'engagement, cet article désignant également l'entreprise mandataire du groupement.

Cotraitant n° 1

Madame, Monsieur	
Agissant en qualité de	
pour mon propre compte ;	
Nom commercial et dénomination	on sociale
Adresse	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	Télécopie
Numéro de SIRET	
☐ pour la société	
agissant en qualité de	
pour le compte de la Société	(Intitulé complet et forme juridique de la Société)
ayant son siège social à	
adresse de l'établissement [*]	
adresse électronique	
Numéro de téléphone	Télécopie
Numéro de SIRET	

Cotraitant n° 2

Madame, Monsieur		
Agissant en qualité de		
pour mon propre compte ;		
Nom commercial et dénomination	on sociale	
Adresse		
Adresse électronique		
Numéro de téléphone	Télécopie	
Numéro de SIRET		
pour la Société		
agissant en qualité de		
pour le compte de la Société	(Intitulé complet et forme juridique de la Société)	
ayant son siège social à		
adresse de l'établissement*		
adresse électronique		
Numéro de téléphone	Télécopie	
Numéro de SIRET		

^{*} Uniquement si elle est différente du siège social.

Cotraitant n° 3

Madame, Monsieur	
Agissant en qualité de	
pour mon propre compte ;	
Nom commercial et dénomination	on sociale
Adresse	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	Télécopie
Numéro de SIRET	
☐ pour la société	
agissant en qualité de	
pour le compte de la Société	(Intitulé complet et forme juridique de la Société)
ayant son siège social à	
adresse de l'établissement [*]	
adresse électronique	
Numéro de téléphone	Télécopie
Numéro de SIRET	

^{*} Uniquement si elle est différente du siège social.